

Délibérations

Reçu au contrôle de légalité le 31 mars 2025

Publié le 31 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars à 14 heures 30, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la Salle du Conseil à Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de cette séance, le Comité syndical a été à nouveau convoqué pour le vendredi 28 mars à 15h30 et a pu valablement délibérer sans condition de quorum conformément à l'article L2121-17 du CGCT.

Etaient présents : M. CHARPENTIER (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), MME GIBERT (C.C FRONTONNAIS), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE)

Etaient excusés : M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. TRONCO (C.A. SICOVAL),

Excusés ayant donné pouvoir : MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE) pouvoir à M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE)

Etaient absents : M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. BARGE ANSELME (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CARRAL (C.A. SICOVAL), M. CHOLLET (TOULOUSE METROPOLE), M. DARENGOSSE (C.C. VAL'AÏGO), MME ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), MME GOMEZ (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. JOP (TOULOUSE METROPOLE), MME MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), M. OF (C.C. FRONTONNAIS), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX BELLEVUE), M. RIQUET (TOULOUSE METROPOLE), MME RIVOIRE (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE),

Date de la convocation : VENDREDI 21 MARS 2025

Secrétaire de séance : M. CHARPENTIER

D2025-10 – Acquisition de deux parcelles à Léguevin en vue de l’agrandissement de la plateforme de compostage : approbation et autorisation de signature

Afin de pouvoir augmenter les capacités de compostage et améliorer la qualité du service public au nord de Toulouse, le Syndicat Mixte Decoset souhaite agrandir la plateforme de compostage située chemin de la Gaillarde à Léguevin, actuellement exploitée par le biais d’un marché public.

Deux parcelles ont été identifiées, contiguës à celle de la plateforme actuelle. Elles ne sont actuellement pas exploitées et sont laissées en friches avec présence d’arbres et arbustes.

Le site est accessible par le chemin de la Gaillarde, ainsi que les deux parcelles objet de l’acquisition.

Les dernières informations de bornage ont amené le service des domaines a estimé la parcelle B3035 de 14 508 m², classée zone Agricole, située au lieu-dit Trémoulet à 10 600€ HT, et la parcelle B1928 de 11 028 m², classée en Zone Agricole située Lieu-dit Pines à 8 000€ HT.

Sur la parcelle B3035, qui est close par un grillage, se trouve une antenne individualisée sous la référence cadastrale B3036 qui reste la propriété de la commune de Léguevin et qui est exclue de la vente objet de la présente délibération.

Le projet d’agrandissement est envisagé sur un terrain de 25 536 m² intégralement situé en zone A.

Il est donc proposé au Comité syndical d’acquérir les terrains objet de la présente délibération au prix de 18 600€ HT.

Le Quorum constaté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Syndicat mixte Decoset,

Vu l’avis des domaines en date du 19 décembre 2024 ;

Ayant entendu l’exposé du Président, Vincent TERRAIL-NOVES,

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical, à l’unanimité :

- **APPROUVE** l’acquisition des parcelles mentionnées au vu de l’avis des domaines,
- **AUTORISE** le Président à signer l’acte d’achat ainsi que tous les actes utiles à cette opération,

- **S'ENGAGE** à inscrire au budget les crédits nécessaires.

Fait à Balma, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME,

LE PRÉSIDENT,

Secrétaire de séance

M. CHARPENTIER

	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
<i>Délégués en exercice</i>	16	16	32
<i>Nombre de voix par délégué</i>	2	1	48
Présents	3	2	5
Votants	3	2	5
Pouvoirs	1	0	1
Total de voix	8	2	10
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
Votes pour	8	2	10